



Rattrapage collectes en porte à porte

La période des Fêtes est bientôt là avec son cortège de jours fériés. Voici les rattrapages pour les collectes en porte à porte durant cette période. Pour information, il n'y aura pas de collecte de biodéchets la première semaine de janvier 2024.

Ordures ménagères	Papier-carton	Biodéchets
Pas de collecte le lundi 25 décembre 2023, rattrapage prévu les :		
Mardi 26 décembre	Mercredi 27 décembre	Mercredi 27 décembre
Pas de collecte le lundi 1^{er} janvier 2024, rattrapage prévu les :		
Mercredi 3 janvier	Mercredi 3 janvier	Pas de rattrapage
Pas de collecte le mardi 2 janvier 2024, rattrapage prévu les :		
Mercredi 3 janvier	Jeudi 4 janvier	Pas de rattrapage

Les calendriers de rattrapage des collectes 2024 sont disponibles sur notre site internet.

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

Déchèterie intercommunale	Centre de collecte
Lundi 25.12.23 Fermé	Lundi 25.12.23 Fermé
Du 26.12.23 au 30.12.23 Horaire habituel	Du 26.12.23 au 29.12.23 Fermeture à 16h
Lundi 01.01.24 Fermé	Lundi 01.01.24 Fermé
Mardi 02.01.24 Fermé	Mardi 02.01.24 Fermé

Toute l'équipe de STRID vous souhaite d'excellentes Fêtes de fin d'année !

- FAQ -

Tout savoir sur la gestion des déchets urbains

Le coût de traitement et de transport des déchets augmente. Ces charges se répercutent inévitablement sur la taxe forfaitaire à laquelle sont soumis les citoyens, quel que soit leur mode de consommation et leur effort en matière de limitation des déchets.

Une taxe au poids sur certains déchets semble être la seule solution pour imputer le coût de traitement et de transport des déchets les plus onéreux (bois, inertes, encombrants, etc.) directement sur le producteur du déchet.

Avez-vous des retours d'expérience de communes vaudoises ayant développé un système de taxe au poids pour ce type de déchets ?

*Mme Delarze
Municipale à Yvonand*

Nous tenons à remercier Mme Delarze pour sa question. Voici notre réponse :

Dans le périmètre de gestion des déchets de La Côte (SADEC), deux déchèteries facturent certaines catégories de déchets aux citoyens lorsqu'ils les déposent à la déchèterie :

- La commune de Bassins facture la reprise du bois, de la ferraille, des encombrants ainsi que des inertes au tarif de CHF 0,40/kg HT. Néanmoins, il semblerait que cette commune fasse machine arrière, car l'élimination de ces déchets sera gratuite dès le 1er janvier 2024.
- La déchèterie intercommunale de Féchy (communes d'Allaman, Bougy-Villars, Féchy et Perroy) pratique des coûts variants entre CHF 0,09 et 0,17/kg pour l'élimination de ces mêmes déchets.

Vous aussi, vous désirez que nous développions un sujet ou vous avez une question concernant le domaine des déchets ? N'hésitez pas à nous la soumettre à l'aide du formulaire ci-dessous, nous tâcherons d'y répondre dans une prochaine lettre info-déchets.

[Je pose ma question](#)

Collecte des vélos électriques

ATTENTION, les vélos et trottinettes électriques ne doivent en aucun cas être déposés dans la benne de ferraille avec leur batterie au lithium. La batterie doit impérativement être séparée et placée dans le fût Inobat que STRID met à disposition.

Pour rappel, les batteries au lithium peuvent s'enflammer très rapidement à la suite d'un choc. Cela peut aussi bien se dérouler dans votre déchèterie, sur notre site ou chez le repreneur. Et ceci est valable pour toutes les piles lithiums, toujours plus présentes dans les déchets.

Selon nos informations, c'est pratiquement un départ de feu par jour que nous repreneurs doivent gérer avec ce type de batterie. Ces départs de feu peuvent être dévastateurs lorsque qu'ils démarrent hors de heures d'ouverture.

Nous vous remercions donc d'informer votre responsable de déchèterie.



Collecte des huiles

La réglementation en vigueur n'autorise pas la production de biodiesel avec l'huile végétale collectée dans les points de collectes publics tels que les déchèteries. Seule l'huile végétale collectée dans l'industrie agro-alimentaire peut être transformée.

Le traitement de l'huile végétale ainsi collectée suit le même traitement que l'huile minérale, d'où l'adaptation des prix pour les deux types d'huile.

Ski pass Rasses

STRID soutien une nouvelle fois les installations de remontées mécaniques de Sainte-Croix / Les Rasses, en illustrant le verso des forfaits de ski avec la campagne « La nature te dit merci ».

Le littering est partout, sur les pistes de ski, sur les bords de route, c'est la triste réalité. Notre message concerne les dégâts provoqués par l'abandon d'un mégot de cigarette dans la nature, celui-ci pollue plus de 500 litres d'eau, soit 2,5 baignoires !

Avec ces premières chutes de neige, les installations sont partiellement ouvertes ! Nous vous souhaitons une belle saison de ski sur les pistes du Nord vaudois !

LA NATURE TE DIT MERCI

GARDER SES MÉGOTS, C'EST PROTÉGER NOS EAUX

STRID Gestion des déchets pour le Nord Vaudois

agissons ensemble pour moins de déchets

<h4>Liste de prix</h4> <p style="text-align: center;">Télécharger la liste de prix Décembre 2023</p>	<h4>Collecte des jours fériés</h4> <p style="text-align: center;">Télécharger les calendriers 2023</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------